



**Avis CFDT au CSE du 21 Janvier 2021**

**Consultation relative au projet d'évolution d'organisation de la Direction Industrialisation & Technique**

Les élus au CSE sont consultés ce jour sur le projet d'évolution d'organisation de la DIT.

Ce projet prévoit d'importants changements au sein de la DIT :

- Explosion de l'actuel service méthodes et suppression des postes de coordinateurs et techniciens méthodes
- Suppression de la fonction RTP
- Intégration de la fonction assistance technique au sein de la DI et suppression des garants techniques
- Création des entités ingénierie système et standards, ingénierie produits, procédés et outillages
- Intégration des ressources spécifiques contrôle dimensionnel aux méthodes contrôle
- Refonte du système documentaire pour remplacer les actuelles fiches d'instructions par des gammes de fabrication liées aux produits et de la documentation technique liée aux procédés

C'est plus de 40 personnes qui seront impactées par ce changement d'organisation, un bouleversement sans précédent...

Les salariés devront donc se mettre en mouvement et exprimer leurs souhaits pour rejoindre une entité plutôt qu'une autre, le pôle produit ou le pôle procédé... Nous savons déjà que tous n'obtiendront pas satisfaction. Certaines fonctions actuelles vont disparaître au profit de nouvelles. Des titres et/ou désignations, durement acquis, vont disparaître créant de fait des déçus...

Le projet affiche clairement l'objectif de spécialiser les équipes sur les pôles produits et procédés en renforçant la maîtrise de nos produits de la conception à l'industrialisation. C'est une bonne approche mais cela contribue également à inquiéter les équipes qui voient en cette organisation une perte de polyvalence et une nécessité de se spécialiser sur des sujets parfois éloignés de leurs domaines de compétences initiaux.

Avons-nous les moyens de nos ambitions ? Plus d'expertise et moins de polyvalence nécessite une gestion des compétences plus rigoureuse afin de ne pas risquer de faire reposer le savoir-faire sur trop peu de personnes.

La disparition des RTP au profit des responsables produits et responsables techniques industrialisation (RTI) est directement en lien avec le projet d'évolution de l'organisation Projets. En effet, la Direction souhaite que les équipes de la DIT se concentrent sur les enjeux techniques plus que sur le suivi projet. Pourquoi pas... mais cela aurait nécessité une montée en compétence d'une partie des équipes projet en amont de cette réorganisation. Classiquement, les réorganisations sont déployées sans précautions et sans anticipations particulières.

De plus, le projet de refonte de la documentation, en lien direct avec ce projet, nous laisse perplexe. Le procès fait aujourd'hui aux fiches d'instructions (FI) avait été également fait aux gammes de l'époque, reconnaissons que le système documentaire idéal n'existe pas. Le passage en FI en 2013 a nécessité une implication importante des équipes, il est donc difficilement compréhensible de ne pas capitaliser sur celles-ci.

La bascule vers la nouvelle organisation est prévue en Février et pourtant les projets actuellement en cours continueront de répondre à l'ancien schéma. Une période de transition est donc à prévoir et laisse présager de difficultés à venir.

La conduite du changement devra faire l'objet d'une attention particulière afin de gérer la période de transition, le déploiement de l'organisation cible et les potentielles déceptions individuelles et collectives.

Ce projet d'organisation associé à la modification de la documentation constitue un chantier que nous jugeons trop ambitieux. Notre usine n'est pas en situation pour faire face à cette déstabilisation des équipes et cela augmente les risques d'échec du projet.

Pour la CFDT, ce projet nous laisse présager d'importants risques sans apporter de certitudes quant aux bénéfices escomptés.

Pour toutes ces raisons, nous émettrons un **avis défavorable** sur cette consultation.